

Dissertation sur les personnes privées

Par **Jurisprudentia**, le **20/10/2017 à 17:43**

Bonjour à tous !

Étant une privatiste assumée, les plaisirs du droit administratif me sont inconnus, ... tout n'est que souffrance !! [smile33]

Aussi, je sollicite votre aide sur le sujet de dissertation suivant : droit administratif et personnes privées !

Nous travaillons sur une séance relatives aux personnes privées en droit administratif. Aussi, il me semble que je ne dois pas traiter les personnes privées dans leurs rapports avec l'administration, mais plutôt les personnes privées y intervenant. Néanmoins, souhaitant évoquer les collaborateurs, associations, SEM, établissements d'utilité publique, ..., j'ai peur de faire une dissertation sur l'administration et les personnes privées et non le droit administratif et les personnes privées ! Qu'en pensez vous ?

Merci de votre aide !

Par **LouisDD**, le **20/10/2017 à 21:05**

Salut

Il faut probablement parler de ce que peuvent faire d'administratif (genre des actes administratifs, ou être considéré comme une autorité administrative) les personnes privées qui se voient confiée un Service Public Industriel et Commercial ou un Service Public Administratif (quoique je sais même plus si c'est possible j'ai un doute...).

Ainsi voir les relations qui lient ces personnes privée au droit administratif et donc à la contrainte (ou l'effet je ne sais pas trop comment expliquer) qu'il peut avoir sur l'exercice du service public par cette personne privée...

De plus attention aux préjugés sur le droit administratif, et plus généralement sur la branche du droit public, vous n'êtes pas à l'abri d'un revirement...[smile3]

A voir...